



Conseil économique et social

Provisoire

24 juin 2009

Français

Original : anglais

Session d'organisation pour 2009

Compte rendu analytique provisoire de la 3^e séance

Tenue au Siège, à New York, le jeudi 26 mars 2009, à 11 h 30

Présidente : M^{me} Lucas..... (Luxembourg)

Sommaire

Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation (*suite*)

Élections, présentation de candidatures, confirmations des candidatures
et nominations (*suite*)

Organisation des travaux

Les rectifications au présent compte rendu doivent être rédigées dans l'une des langues de travail. Elles doivent être présentées dans un mémorandum et être également portées sur un exemplaire du compte rendu. Il convient de les adresser, *une semaine au plus tard à compter de la date du présent document*, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, bureau DC2-750, 2 United Nations Plaza.

09-28158 (F)



Merci de recycler 

La séance est ouverte à 11 h 35.

Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation (suite) (E/2009/11 et E/2009/49; E/2009/L.2-L.4)

Projet de décision intitulé « Thème du débat de la session de fond de 2009 du Conseil économique et social consacré aux affaires humanitaires » (E/2009/L. 2)

1. **La Présidente** rappelle que le projet de décision a été présenté par la Vice-Présidente du Conseil, M^{me} Intelmann (Estonie), sur la base de consultations officielles. S'exprimant au nom de M^{me} Intelmann, elle dit qu'il est généralement entendu que les « Principes directeurs » mentionnés dans le projet de décision sont l'ensemble général de principes de l'action humanitaire qui sont contenus dans la résolution 46/182 de l'Assemblée générale et les autres résolutions de l'Assemblée et du Conseil économique et social et conclusions pertinentes du Conseil.

2. *Le projet de décision E/2009/L.2 est adopté.*

Projet de décision intitulé « Thème du débat de la session de fond de 2009 du Conseil économique et social relatif à la coopération régionale » (E/2009/L.3)

3. *Le projet de décision E/2009/L.3 est adopté.*

Projet de décision intitulé « Réunion du Conseil économique et social sur la question du passage de la phase des secours à celle de l'aide au développement » (E/2009/L. 4)

4. *Le projet de décision E/2009/L.4 est adopté.*

Sujet retenu pour le débat thématique de 2010 du Conseil économique et social

5. **La Présidente** prie les délégations de conclure les consultations officielles le plus rapidement possible afin qu'une proposition puisse être présentée au Conseil pour suivi à sa prochaine séance.

6. **M. Zainal Abidin** (Malaisie) dit qu'une proposition a été récemment faite par un certain nombre de délégations en vue d'inclure une référence spécifique aux difficultés auxquelles les divers pays sont confrontés. Le projet de proposition a donc été révisé et est à présent libellé comme suit: « Tendances et difficultés nationales et internationales actuelles et

leurs incidences sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes ». Cette adjonction ne devrait pas poser de problème, mais un délai supplémentaire est nécessaire pour distribuer la proposition révisée sous forme électronique afin qu'elle puisse être adoptée à la prochaine séance du Conseil.

7. **La Présidente** dit qu'elle croit comprendre que le Conseil souhaite procéder de la sorte.

8. *Il en est ainsi décidé.*

Préparatifs du débat de la session de fond de 2009 du Conseil consacré aux activités opérationnelles

9. **M^{me} Gallardo Hernández** (El Salvador), Vice-Présidente, dit que le débat de la session de fond de 2009 du Conseil consacré aux activités opérationnelles revêt une importance croissante dans la mesure où il permet au Conseil de jouer un rôle central dans les activités opérationnelles du système des Nations Unies. La réunion de 2009, qui se tiendra du 15 au 17 juillet 2009, mettra l'accent sur la façon dont le système des Nations Unies a exécuté ou entend exécuter l'examen triennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies (A/RES/62/208).

Proposition concernant l'inscription d'un point subsidiaire à l'ordre du jour provisoire de la session de fond de 2009 (E/2009/11)

10. **La Présidente** appelle l'attention sur une demande présentée par l'Iraq (E/2009/11), conformément à l'article 12 du Règlement intérieur du Conseil, en vue de l'inscription d'un point subsidiaire à l'ordre du jour provisoire de la session de fond de 2009 du Conseil.

11. **M. Al-Musawi** (Iraq) dit que, formant le plus vaste écosystème de zone humide du Moyen-Orient et de l'ouest de l'Eurasie, les marais de l'Iraq méridional revêtent une importance écologique sans égal pour les oiseaux migrateurs et les poissons d'eau douce, y compris un certain nombre d'espèces menacées d'extinction. Les marais sont également essentiels au bien-être économique et au patrimoine culturel des populations qui y vivent depuis des millénaires. Les pressions exercées par le développement et, récemment, par l'assèchement systématique effectué par le régime précédent, ont détruit 90% de ces marais. Compte tenu de leur rôle comme ressource en eau

transfrontalière et de la présence de réserves de pétrole, l'avenir de cette région est l'une des priorités du chantier de reconstruction de l'Iraq.

12. La création par le Ministère des ressources en eau d'un Centre pour la restauration des marais iraqiens est la première mesure d'un projet de relèvement qui sera fondé sur les principes de la préservation du patrimoine écologique et culturel, du renforcement des capacités en matière de technologies respectueuses de l'environnement et de l'intégration de la restauration des marais dans une politique nationale complète en matière de ressources en eau. L'Iraq se félicitera d'une coopération internationale à cet effort. Il demande donc l'inscription à l'ordre du jour de la session de fond de 2009 du Conseil, sous le point 13 a), intitulé « Questions relatives à l'économie et à l'environnement: développement durable », d'un point subsidiaire intitulé: « Remise en état des marais des régions méridionales de l'Iraq »

13. **La Présidente** dit que le Conseil reviendra à cette question à une date ultérieure.

Demande du Pérou de siéger au Groupe consultatif ad hoc sur Haïti (E/2009/49)

14. **La Présidente** appelle l'attention sur une lettre datée du 20 mars 2009 adressée au Conseil par le Représentant permanent du Pérou auprès de l'Organisation des Nations Unies (E/2009/49).

15. **M. Chávez** (Pérou) dit que la demande de son gouvernement de siéger au Groupe consultatif ad hoc est fondée sur une longue tradition de soutien pour Haïti. Le Pérou a fourni des contingents à la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti (MINUSTAH) pendant près de cinq ans; en qualité de membre du Conseil de Sécurité, il a proposé le renouvellement du mandat de la MINUSTAH et présidé le Groupe des Amis d'Haïti. Il est important, y compris dans le contexte de l'examen triennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations, de continuer à apporter ce soutien.

16. **M. Morrill** (Canada) déclare qu'il se félicite du désir du Pérou de devenir membre du Groupe consultatif ad hoc et attend avec impatience de pouvoir travailler avec la délégation péruvienne au développement à long terme d'Haïti.

17. **La Présidente** dit que, eu égard à la mission que le Groupe consultatif ad hoc doit effectuer au début de mai 2009, il faudra qu'une décision sur la demande du Pérou soit prise avant la date prévue pour la mission. Le Conseil reviendra à cette question en temps voulu.

Élections, présentation de candidatures, confirmations des candidatures et nominations (suite)

Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour les établissements humains

18. **La Présidente** déclare que le Groupe des États d'Europe occidentale et autres États a approuvé l'élection de l'Espagne, de la France et de la Norvège aux trois sièges du Groupe vacants au Conseil d'administration. Elle croit comprendre que le Conseil souhaite élire l'Espagne, la France et la Norvège au Conseil d'administration pour un mandat prenant effet à la date de l'élection et venant à expiration le 31 décembre 2012.

19. *Il en est ainsi décidé.*

20. **La Présidente** dit que, n'ayant reçu aucune autre candidature, elle considère que le Conseil souhaite remettre à plus tard l'élection des membres suivants au Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour les établissements humains: deux membres du Groupe des États d'Europe occidentale et autres États pour un mandat prenant effet à la date de l'élection et venant à expiration le 31 décembre 2011; et un membre du Groupe des États d'Afrique, du Groupe des États d'Asie et du Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes, respectivement, de même que deux membres du Groupe des États d'Europe occidentale et autres États pour un mandat prenant effet à la date de l'élection et venant à expiration le 31 décembre 2012.

21. *Il en est ainsi décidé.*

Organisation des travaux

22. **M. Seth** (Directeur du Bureau de l'appui au Conseil économique et social et de la coordination, Département des affaires économiques et sociales) présente la base de données « Des stratégies de développement qui marchent », qui est disponible sur le site Web du Conseil (<http://webapps01.un.org/nvp/frontend.action>). Cette base de données contient un ensemble croissant de politiques, de conclusions et d'analyses fondées sur les informations fournies par les

Gouvernements dans leurs rapports nationaux et dans des présentations volontaires établies pour des examens ministériels annuels remontant à 2007, année à laquelle la première de ces présentations a été faite. La base de données, qui a été conçue comme un outil pour les décideurs, les praticiens et les chercheurs, met l'accent sur les politiques stratégiques réussies; les défis et les leçons apprises dans l'exécution de ces politiques; et les projets qui pourraient être copiés dans divers pays. Cependant, elle n'inclut que les informations fournies par les membres du Conseil, qui sont elles-mêmes limitées par les restrictions afférentes à l'établissement de rapports. Il encourage les membres à fournir un contenu mis à jour afin que son Bureau puisse le placer sur le site Web et accueille toute suggestion pour l'amélioration de celui-ci. Un élément permettant la tenue de discussions et de forums en ligne sur le site Web a été prévu, et il espère que des animateurs professionnels seront mis à la disposition des utilisateurs pour garantir la qualité supérieure des discussions de forum.

23. De plus, une discussion électronique sur la santé publique mondiale a récemment été tenue dans le cadre du processus préparatoire de l'examen ministériel annuel de 2009. Quelque 126 représentants de 5 500 participants abonnés, y compris des experts, des praticiens et des décideurs ont contribué à une discussion très vive. Les messages clés qui se sont dégagés comprennent la nécessité de promouvoir la santé mondiale en tant que priorité dans le programme général de développement; la nécessité d'une série holistique d'encouragements pour limiter les effets néfastes associés à la migration des travailleurs de santé; et le besoin de lutter contre les maladies non transmissibles. Il est regrettable qu'aucun membre du Conseil n'y ait participé; il engage les délégations à promouvoir l'intérêt potentiel de leur gouvernement pour ces discussions.

La séance est levée à 12 h 25.